Fiche signalétique

Conformément à la norme Hazard Communication Standard (CFR29 1910.1200) HazCom 2012 SIMDUT 2015

Date de publication : 2015-05-26 Date de révision : 2017-05-12 Version : 2.0

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1. Identification du produit

Nom du produit : Nettoyant botanique Impact de Benefect

Code de produit : 60475

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Nettoyant pour tapis et tissus

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche signalétique

Sensible Life Products (div. de Benefect Corp) 555 Bay Street North

Hamilton, Ontario, Canada L8L1H1

T 905-528-7474

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 905-528-7474

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH

Non classé.

2.2. Éléments de l'étiquette

Étiquetage SGH

Aucun étiquetage applicable.

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH)

Non applicable.

SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substance

Non applicable.

3.2. Mélange

Nom	Identifiant du produit	%	Classification SGH
Surfactant	Propriété exclusive*	1 à 5	Irrit. des yeux 2B

^{*} L'identité chimique et les pourcentages exacts (concentration) de la composition sont considérés comme un secret commercial et ainsi n'ont pas été divulgués, conformément au paragraphe (i) de l'article §1910.1200.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1.Description des mesures de premiers soins

Mesures de premiers soins après inhalation

Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Mesures de premiers soins après contact avec la peau

En cas d'irritation, rincer la peau abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Mesures de premiers soins après contact avec les yeux

En cas d'irritation, rincer les yeux abondamment à l'eau. Si possible, enlever les verres de contact, le cas échéant. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Mesures de premiers soins après ingestion

En cas d'ingestion, ne PAS faire vomir, sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation

: Peut causer une irritation temporaire.

Symptômes/lésions après contact avec la peau

: Peut causer une irritation temporaire. Les symptômes peuvent inclure rougeur, assèchement, délipidation et gerçure de la peau.

Symptômes/lésions après contact avec les yeux

Peut causer une irritation temporaire. Les symptômes peuvent inclure inconfort ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec rougeur et enflure possibles.

Symptômes/lésions après ingestion

: Peut causer temporairement un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

2017-05-12 FR (français) Page 1

Fiche signalétique

Conformément à la norme Hazard Communication Standard (CFR29 1910.1200) HazCom 2012 SIMDUT 2015

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer l'étiquette ou la FS si possible).

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Traiter pour les matériaux environnants

Moyens d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection pendant la lutte contre le feu : Demeurer en amont du feu. Porter un équipement intégral de lutte contre le feu (tenue d'intervention complète) et une

protection respiratoire (APRA).

SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Isoler la zone touchée et garder le personnel non nécessaire à l'écart.

6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Contenir et/ou absorber la dispersion, puis placer ensuite dans un contenant adéquat.

Méthodes de nettoyage : Laver à fond la zone avec de l'eau après une dispersion ou une fuite.

6.3. Référence à d'autres sections

Consulter la section 8 pour de plus amples informations sur l'équipement et les vêtements de protection, et la section 13 pour des conseils sur l'élimination des résidus.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter les contacts prolongés avec la peau ou les yeux. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le contenant avec soin.

Mesures d'hygiène : Une hygiène de base est généralement adéquate.

7.2. Conditions pour un entreposage sécuritaire, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage : Garder hors de la portée des enfants. Garder le contenant bien fermé. Ranger à la température ambiante.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Surfactant (propriété exclusive)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable

8.2. Contrôle de l'exposition

Mesures d'ingénierie appropriées : Ventilation générale suffisante dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains : Gants appropriés recommandés en raison de la présence de surfactants concentrés.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité recommandées en raison de la présence de surfactants concentrés.

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection approprié requis en vertu des directives de l'employeur.

Protection des voies respiratoires : Aucune nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition environnementale : Maintenir les niveaux en deçà des seuils relatifs à la protection de l'environnement établis par la communauté.

Autres renseignements : Manipuler conformément aux pratiques établies en matière d'hygiène et de sécurité en milieu industriel.

2017-05-12 FR (français) 2/5

Fiche signalétique

Conformément à la norme Hazard Communication Standard (CFR29 1910.1200) HazCom 2012 SIMDUT 2015

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations relatives aux propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide

Apparence : Transparente

Couleur : incolore

Odeur : Faible odeur de détergent
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 9,7

Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Indice d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Même que pour l'eau

Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable

Limite d'explosivité : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés oxydantes : Aucune donnée disponible Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible Densité de vapeur relative à 20 °C : Aucune donnée disponible Solubilité : Aucune donnée disponible Coefficient de partage : n-octanol/eau : Aucune donnée disponible Log Koe : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Viscosité : Même que pour l'eau

9.2. Autres renseignements

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Acides. Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classée.

Nettoyant botanique Impact de Benefect	
DL50, voie orale, rat	> 2 000 mg/kg
DL50, voie cutanée, lapin	> 2 000 mg/kg
CL50, inhalation, rat	> 20 mg/l/4h

2017-05-12 FR (français) 3/5

Fiche signalétique

Conformément à la norme Hazard Communication Standard (CFR29 1910.1200) HazCom 2012 SIMDUT 2015

Surfactant (propriété exclusive)	
DL50, voie orale, rat	> 2 000 mg/kg
Carbonate disodique (497-19-8)	
DL50, voie orale, rat	4090 mg/kg
DL50, voie cutanée, souris	2 210 mg/kg
Corrosion/irritation de la peau	: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésion/irritation oculaire grave	: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation de la peau ou des voies respiratoires	: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité des cellules germinales	: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : D'	après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : D	'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger en cas d'aspiration	: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/lésions après inhalation	: Peut causer une irritation temporaire.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut causer une irritation temporaire. Les symptômes peuvent inclure rougeur, assèchement, délipidation et gerçure de la peau.
Symptômes/lésions après contact avec les yeux	: Peut causer une irritation temporaire. Les symptômes peuvent inclure inconfort ou douleur, clignement excessif et
	larmoiement, avec rougeur et enflure possibles.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut causer temporairement un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie – général : Aucun effet important ou danger critique connu.

12.2. Persistance et dégradabilité

Nettoyant botanique Impact de Bene <i>fect</i>	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Nettoyant botanique Impact de Benefect	
Potentiel de bioaccumulation	Non défini.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible.

12.5. Autres effets indésirables

Effet sur le réchauffement climatique : Aucun dommage écologique connu causé par ce produit.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Procédé de traitement des résidus

Recommandations en matière d'élimination des résidus : Ce matériel doit être éliminé conformément à l'ensemble de la réglementation locale, provinciale et fédérale en vigueur. Recycler les contenants vides lorsque cela est autorisé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Ministère des Transports

En conformité avec le ministère des Transports

Non réglementé pour le transport

Informations supplémentaires

Autres renseignements : Aucune information supplémentaire disponible.

Précautions à prendre relativement au transport : Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementation fédérale américaine

Tous les composants de ce produit sont listés, ou sont exclus de l'énumération, sur l'inventaire des substances toxiques de la United States Environmental Protection Agency Toxic Substances Control Act (TSCA), sauf :

Citrate trisodique dihydraté N° CAS 6132-04-3

2017-05-12 FR (français) 4/5

Fiche signalétique

Conformément à la norme Hazard Communication Standard (CFR29 1910.1200) HazCom 2012 SIMDUT 2015

15.2. Réglementation américaine selon les États

Nettoyant botanique Impact de Benefect	
Règlements locaux ou au niveau de l'État	Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme causant le cancer, des anomalies congénitales ou autres dommages au système reproducteur.

SECTION 16 : Autres renseignements

Système d'identification des matières dangereuses (SIMDUT)

Risques pour la santé : 1
Inflammabilité : 0
Réactivité : 0

Date de révision : 2017-05-12 Autres renseignements : Aucun.

Avis d'exonération de responsabilité : Nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans ce document sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique tel que fourni. Elle peut ne pas être valide pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec d'autres matériels. La responsabilité incombe à l'utilisateur de s'assurer lui-même de la pertinence et de l'adéquation de l'information par rapport à l'utilisation particulière qu'il fait du matériel.

05/26/2015 FR (français) 5/5